



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 1

Révision nr : 1

Date : 5 / 6 / 2019

Remplace la fiche : 26 / 7 / 2017

Ammonium oxalate monohydraté PUR

SP-T-N-(MIN.)

Attention

SECTION 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

Ref. n° : 105 293 /105 003
Nom commercial : Ammonium oxalate monohydraté PUR
Identification de la société : JEULIN
T: +33 2 32 29 40 50 - F: +33 2 32 29 43 99
468, Rue Jacques Monod - CS 21900
27019 EVREUX CEDEX - France
e-mail : support@jeulin.fr
N° de téléphone en cas d'urgence : +33 1 45 42 59 59
Usage : Usage laboratoire

SECTION 2 Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange

Classe de danger et code de catégorie :
Règlement CE 1272/2008 (CLP)

- Dangers pour la santé : Toxicité aiguë, par voie orale - Catégorie 4 - Attention (CLP : Acute Tox. 4)
Toxicité aiguë, par voie cutanée - Catégorie 4 - Attention (CLP : Acute Tox. 4)

Éléments d'étiquetage

Etiquetage Règlement CE 1272/2008 (CLP) :

- Pictogramme(s) de danger



- Mention d'avertissement : Attention
- Mention de danger : H302 : Nocif en cas d'ingestion.
H312 : Nocif par contact cutané.
- Conseils de prudence
 - Généraux : P102 : Tenir hors de portée des enfants.
 - Prévention : P280 : Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.
 - Intervention : P302+P352 : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon. P301+P312+P330 : EN CAS D'INGESTION : Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. Rincer la bouche.

SECTION 3 Composition/informations sur les composants

Ce produit est considéré comme dangereux et contient des composants dangereux.

Nom de la substance	Valeur(s)	CAS	CE	Index CE	REACH	Classification
Ammonium oxalate monohydraté	100 env. %	6009-70-7	238-135-4	607-007-00-3	----	Xn; R21/22 Acute Tox. 4 (H312) Acute Tox. 4 (H302)

JEULIN

T: +33 2 32 29 40 50 - F: +33 2 32 29 43 99 468, Rue Jacques Monod - CS 21900 27019 EVREUX CEDEX - France
e-mail : support@jeulin.fr

N° d'appel d'urgence ORFILA : +33 1 45 42 59 59



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 2

Révision nr : 1

Date : 5 / 6 / 2019

Remplace la fiche : 26 / 7 / 2017

Ammonium oxalate monohydraté PUR

SP-T-N-(MIN.)

SECTION 4. Premiers secours

- Inhalation : Si la respiration est difficile, administrer de l'oxygène.
En cas de malaise consulter un médecin.
Faire respirer de l'air frais.
En cas d'arrêt de la respiration, pratiquer la respiration artificielle.
- Contact avec la peau : Laver abondamment la peau avec de l'eau savonneuse.
Enlever vêtements et chaussures contaminés.
- Contact avec les yeux : En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement à l'eau claire durant 10-15 minutes.
Consulter immédiatement un ophtalmologue.
- Ingestion : En cas d'ingestion rincer la bouche avec de l'eau (seulement si la personne est consciente).
Consulter immédiatement un médecin.

SECTION 5. Mesures de lutte contre l'incendie

- Moyens d'extinction
- Adéquats : Utiliser les moyens adéquats pour combattre les incendies avoisinants.
- Risques particuliers : En cas de feu, présence de fumées dangereuses.
Peut se décomposer à haute température en libérant des gaz toxiques.
Non combustible.
La décomposition thermique génère :
Oxydes d'azote.
Monoxyde de carbone.
- Protection contre l'incendie : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.
- Procédures spéciales : Rabattre le nuage de vapeur à l'aide d'eau vaporisée ou toute autre solution appropriée.
Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement.

SECTION 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- Précautions pour l'environnement : Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.
- Mesures après fuite / épandage : Balayer la poudre sèche et l'évacuer de manière adéquate.
Rincer/diluer le résidu à l'eau.
Ne pas jeter les résidus à l'égout, éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

SECTION 7. Manipulation et stockage

- Précautions lors du maniement et de l'entreposage : L'extraction locale et la ventilation générale doivent être suffisantes pour assurer la conformité aux normes d'exposition.
- Manipulation : Porter un vêtement de protection approprié.
Eviter de remuer la matière en poudre en mettant en suspension des poussières aériennes.
Eviter toute exposition inutile.
Ne pas respirer les poussières.
- Stockage : Après utilisation bien fermer le couvercle.
Eviter le contact avec l'humidité.
Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

SECTION 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- Protection individuelle
- Protection respiratoire : Eviter toute exposition inutile.
En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.
Si le mode d'utilisation du produit entraîne un risque d'exposition par inhalation, porter un équipement de protection respiratoire homologué.
- Protection des mains : Porter des gants appropriés résistants aux produits chimiques.
- Protection de la peau : Porter un vêtement de protection approprié.
- Protection des yeux : Lunettes anti-éclaboussures ou des lunettes de sécurité.

JEULIN

T: +33 2 32 29 40 50 - F: +33 2 32 29 43 99 468, Rue Jacques Monod - CS 21900 27019 EVREUX CEDEX - France

e-mail : support@jeulin.fr

N° d'appel d'urgence ORFILA : +33 1 45 42 59 59

**FICHE DE DONNEES DE SECURITE**

Page : 3

Révision nr : 1

Date : 5 / 6 / 2019

Remplace la fiche : 26 / 7 / 2017

Ammonium oxalate monohydraté PUR**SP-T-N-(MIN.)****SECTION 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle (suite)**

- Autres : Des rince-œil de secours et des douches de sécurité doivent être installés au voisinage de tout endroit où il y a risque d'exposition.
Prendre les précautions adéquates pour éviter le soulèvement de poussières.
Une extraction locale est recommandée s'il y a un risque de production de poussières.

SECTION 9. Propriétés physiques et chimiques

- Nom chimique : Ammonium oxalate monohydraté ; Acide oxalique sel d'ammonium monohydraté.
Etat physique : Cristaux.
Couleur : Blanc(he).
Odeur : Inodore.
pH : 14g/LH₂O: 6-7
Poids moléculaire : 142,11
Point de fusion [°C] : 70 °C (décomposition).
T° d'ébullition initiale [°C] : Aucune donnée disponible.
Densité : (20°C): ~1,5
Pression de vapeur [hPa] : Aucune donnée disponible.
Solubilité dans : Eau. (20 °C) : ~45g/L (substance anhydre).
Ethanol. (20 °C) : Peu soluble.
Point d'éclair [°C] : Aucune donnée disponible.
Temp. d'autoinflammation [°C] : Non applicable.
Limites d'explosivité :
Limites d'explosivité inférieures [%] : Non applicable.
Limites d'explosivité supérieures [%] : Non applicable.
Log P octanol / eau à 20°C : -2,3

SECTION 10. Stabilité et réactivité

- Conditions à éviter : Peut se décomposer à haute température en libérant des vapeurs explosives
Matières à éviter : Oxydants forts.
Acides forts.
Produits de décomposition dangereux : Oxydes d'azote.
Monoxyde de carbone.

SECTION 11. Informations toxicologiques

- Toxicité aiguë
- Inhalation : Peut être nocif par inhalation.
Peut causer une irritation des voies respiratoires et d'autres membranes muqueuses.
L'exposition peut provoquer toux, sécrétions des muqueuses, essoufflement, oppression.
L'inhalation du produit peut provoquer une pneumonie de nature chimique.
Risque d'œdème pulmonaire.
- Cutanée : Nocif par contact avec la peau.
Irritant pour la peau.
- Oculaire : Irritant pour les yeux.
- Ingestion : Nocif en cas d'ingestion.
L'ingestion peut provoquer des nausées, vomissements et diarrhée.
Peut provoquer une irritation des tissus de la bouche, de la gorge et du tractus gastro-intestinal.
- Autre : L'exposition peut causer des troubles cardio-vasculaires.
Organe(s) cible(s) :
Reins
D'autres propriétés toxiques ne peuvent être exclues.



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 4

Révision nr : 1

Date : 5 / 6 / 2019

Remplace la fiche : 26 / 7 / 2017

Ammonium oxalate monohydraté PUR

SP-T-N-(MIN.)

SECTION 11. Informations toxicologiques (suite)

Admin. orale (rat) DL50 [mg/kg]	: Aucune donnée disponible.
Admin.cutanée(lapin) DL50 [mg/kg]	: Aucune donnée disponible.
Inhalation (rat) CL50 [mg/l/4h]	: Aucune donnée disponible.
Irritation de la peau (lapin)	: Aucune donnée disponible.
Irritation des yeux (lapin)	: Aucune donnée disponible.
Irritation des membranes muqueuses (lapin)	: Aucune donnée disponible.
Toxicité chronique	
- Autre	: Le produit ne semble pas présenter de risque chronique.
Effets mutagènes	: N'est pas supposé toxique.
Autres informations toxicologiques	: A notre connaissance, les propriétés toxicologiques de ce produit n'ont pas fait l'objet de recherches approfondies. D'autres propriétés toxiques ne peuvent être exclues. Observer toutes les précautions d'usage pour la manipulation de produits chimiques.

SECTION 12. Informations écologiques

Information relative aux effets écologiques	: Nocif pour les organismes aquatiques. Eviter le rejet dans l'environnement.
Persistance et dégradabilité	: Aucune donnée disponible.
Potentiel de bio-accumulation	: Log P(o/w) < 1: Bioaccumulation pas à prévoir.
Informations sur l'élimination	: Ne pas jeter les résidus à l'égout, éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.
Biodégradation [%]	: Aucune donnée disponible.

SECTION 13. Considérations relatives à l'élimination

Elimination des déchets	: Eliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux. Les conteneurs ou les revêtements intérieurs provenant d'un conteneur ayant renfermé le produit sont également considérés comme déchets dangereux. Ne pas réutiliser les containers vides. Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.
Procédures d'élimination des déchets	: Ne pas jeter les résidus à l'égout. Se référer à la fiche de sécurité avant la manipulation ou l'élimination.

SECTION 14. Informations relatives au transport

- Proper shipping name	: UN 2811 SOLIDE ORGANIQUE TOXIQUE, N.S.A., 6.1, III
- No ONU	: 2811
- I.D. n° :	: 60
Transport terrestre	
- ADR/RID	: Group : III Class : 6.1
Transport par mer	
- Code IMO-IMDG	: UN 2811 Solide organique toxique, n.s.a. (ammonium oxalate).
- Classe	: 6.1
- Groupe d'emballage	: III
Transport aérien	
- ICAO/IATA	: UN 2811 Toxic solid, organic, n.o.s. (ammonium oxalate).
- IATA - Classe ou division	: 6.1
Groupe d'emballage IATA	: III

JEULIN

T: +33 2 32 29 40 50 - F: +33 2 32 29 43 99 468, Rue Jacques Monod - CS 21900 27019 EVREUX CEDEX - France
e-mail : support@jeulin.fr

N° d'appel d'urgence ORFILA : +33 1 45 42 59 59

**FICHE DE DONNEES DE SECURITE**

Page : 5

Révision nr : 1

Date : 5 / 6 / 2019

Remplace la fiche : 26 / 7 / 2017

Ammonium oxalate monohydraté PUR**SP-T-N-(MIN.)****SECTION 14. Informations relatives au transport (suite)****SECTION 15. Informations réglementaires**

Autres

: Aucun(e).

SECTION 16. Autres informations

Autres données

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes au Règlement CE 1907/2006 du parlement Européen.

DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

Fin du document

JEULIN

Règlement CE 1907/2006

JEULIN

T: +33 2 32 29 40 50 - F: +33 2 32 29 43 99 468, Rue Jacques Monod - CS 21900 27019 EVREUX CEDEX - France

e-mail : support@jeulin.fr

N° d'appel d'urgence ORFILA : +33 1 45 42 59 59